

Les années *Frontières*

J. R. Léveillé

Volume 24, Number 1-2, 2012

Les identités francophones de l'Ouest canadien : regards et enjeux

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1021934ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1021934ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (print)

1916-7792 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Léveillé, J. R. (2012). Les années *Frontières*. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 24(1-2), 137–156. <https://doi.org/10.7202/1021934ar>

Article abstract

In the years 1965–1975, the Franco-Manitoban community underwent a fundamental transformation, so much so that some referred to this period as an *évolution tranquille* (quiet evolution) or, as in Quebec, a *révolution tranquille* (quiet revolution). The laicization of organizations and a rapid expansion of cultural manifestations were carried out in many different arenas, one of these being among graduates of Saint Boniface College (*Collège de Saint-Boniface*), who, through the weekly *St-Boniface Courier* (*Le Courrier de Saint-Boniface*), took on the newspaper *La Liberté*, the organ of the traditional elite, in an epic battle. But the avant-garde made its presence known, and the pillars of this battle for freedom of expression—the laicization of institutions and the demand for a new culture—were established from the very beginning of the 1960s in the pages of *Frontières*, the student newspaper at Saint Boniface College.

Les années *Frontières*

J.R. LÉVEILLÉ
Winnipeg (Manitoba)

RÉSUMÉ

Au cours des années 1965-1975, une transformation fondamentale de la communauté franco-manitobaine a eu cours, à tel point que certains ont qualifié la période d'évolution tranquille ou, comme au Québec, de révolution tranquille. La laïcisation des organismes et l'essor culturel ont été menés sur plusieurs fronts, entre autres par des diplômés du Collège de Saint-Boniface, qui, par la voie de l'hebdomadaire *Le Courrier de Saint-Boniface* (*St-Boniface Courier*), ont entrepris une lutte épique contre le journal *La Liberté*, organe de l'élite traditionnelle. Mais l'avant-garde s'est manifestée, et les assises de cette lutte pour la liberté d'expression, la laïcisation des institutions et la revendication d'une nouvelle culture ont été mises en place dès le début des années soixante dans les pages de *Frontières*, le journal étudiant du Collège de Saint-Boniface.

ABSTRACT

In the years 1965–1975, the Franco-Manitoban community underwent a fundamental transformation, so much so that some referred to this period as an *évolution tranquille* (quiet evolution) or, as in Quebec, a *révolution tranquille* (quiet revolution). The laicization of organizations and a rapid expansion of cultural manifestations were carried out in many different arenas, one of these being among graduates of Saint Boniface College (*Collège de Saint-Boniface*), who, through the weekly *St-Boniface Courier* (*Le Courrier de Saint-Boniface*), took on the newspaper *La Liberté*, the organ of the traditional elite, in an epic battle. But the avant-garde made its presence known, and the pillars of this battle for freedom of expression—the laicization of institutions and the demand for a new culture—were established from the very beginning of the

1960s in the pages of *Frontières*, the student newspaper at Saint Boniface College.

Les années soixante ont constitué une période de perturbations politiques et de transformation sociale de premier ordre à l'échelle mondiale. En Amérique du Nord, la lutte pour les droits civils connaît une apogée, le mouvement féministe prend de l'essor, le président Kennedy est assassiné, l'engagement américain dans la guerre du Viêt-nam s'intensifie. L'opposition aux politiques du gouvernement américain, incarnée en grande partie chez les *hippies*, entraînera aussi une transformation des mœurs: c'est le début de l'ère du *turn on, tune in, drop out*. C'est aussi l'époque de l'invasion britannique en musique avec les Beatles, les Rolling Stones... Au Québec, la Révolution tranquille bat son plein.

Au cours des années soixante, la communauté franco-manitobaine (l'expression n'étant pas encore monnaie courante) n'y échappera pas. À Saint-Boniface en particulier, *the times they are a-changin'* (les temps changent) comme le chantait Bob Dylan en 1964. Au Collège de Saint-Boniface (maintenant Université de Saint-Boniface), sous l'impulsion d'une génération de jeunes jésuites québécois, issus eux-mêmes de la Révolution tranquille, les étudiants se voient initiés aux mouvements culturels modernes. Avec un léger décalage, la Nouvelle Vague fait son apparition au cinéma et le Nouveau Roman en littérature; l'art abstrait américain et le *pop art* sont à la rencontre. Le Collège de Saint-Boniface, appelé à préparer la soi-disant élite franco-manitobaine, sera en voie de former les nouveaux leaders, cette fois constestaires de l'ordre établi. Ce sera le début de la lutte pour la séparation de l'Église et de l'État (Langue et Foi) et de la mise en place d'une nouvelle identité culturelle axée sur les grands mouvements mondiaux contemporains qui s'éloignera de l'enracinement folklorique des traditions canadiennes-françaises.

La période de la révolution tranquille au Manitoba français, ainsi qualifiée dans le livre éponyme de Raymond Hébert (2012), qui s'étend du milieu à la fin des années soixante, a été précédée par les années *Frontières* dont le journal *Frontières*,

journal des élèves et des étudiants du Collège de Saint-Boniface, publié de 1960 à 1966, a été le porte-parole.

Les *Années Frontières*, c'est aussi toute une gamme d'actions issues des étudiants du Collège de Saint-Boniface au début des années soixante, particulièrement dans les domaines artistiques (théâtre, expositions d'art, musique, écrits littéraires), activités que véhiculait bien sûr le journal.

Je ne pourrai qu'évoquer dans les limites de cet article ce que l'on peut appeler la révolution sensuelle¹, ainsi que la révolution culturelle (Léveillé, 2008; Hébert 2012, p. 285-331), toutes deux fortement ancrées dans les *Années Frontières*. Ainsi je m'en tiendrai principalement à la révolution politique et sociale prônée par le journal.

Frontières a non seulement précédé la période de la révolution tranquille franco-manitobaine, il l'a préparée. Plusieurs personnes qui ont travaillé à cette révolution, soit dans les domaines politique ou culturel, ont fait leurs premières armes dans les pages de *Frontières*². Le journal a été l'avant-garde de l'hebdomadaire *Le Courrier de Saint-Boniface* (*St-Boniface Courier*) qui, lui, a été le porte-parole de la révolution.

Il faut pourtant être clair: *Frontières* est demeuré un journal étudiant tout au cours de son existence, c'est-à-dire un journal avec sa part de potins, de résultats sportifs, de débats estudiantins et de rubriques anodines.

C'était aussi, il ne faut pas l'oublier, un journal issu d'un milieu assez particulier: celui d'un cours classique, dans une institution catholique, où il existait un pensionnat. Il s'agit donc d'un climat assez contrôlé qui a néanmoins constitué au début des années soixante l'espèce de chaudron où a mijoté un véritable bouillon de culture.

Il reste que, dans cette serre chaude, *Frontières*, sans avoir constitué un ensemble stratégique et théorique organisé, a, par bribes, lancé le discours et jeté les assises de la révolution tranquille franco-manitobaine.

On pourrait être étonné qu'un journal étudiant ait autant d'impact sur une société, mais l'influence du journal était possible pour deux raisons: ceux qui prenaient la parole étaient

formés pour faire partie de l'élite future; le journal avait une voix publique puisque les Anciens du Collège, l'élite dirigeante et plusieurs foyers étaient abonnés au journal. À preuve, le 13 novembre 1962, à l'émission radiophonique hebdomadaire de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, le secrétaire René Rottiers lit quelques extraits du récent numéro de *Frontières*, les commente et «se réjouit de savoir que les étudiants du Collège s'éveillent enfin aux problèmes qui concernent tous les Franco-Manitobains» (Hébert, 1962b, p. 12).

Le directeur du journal *La Liberté et le Patriote*, Raymond Durocher, semble reconnaître publiquement, devant les critiques de *Frontières* et des Anciens du Collège, que l'hebdo n'a pas toujours été à la hauteur de la tâche (Anonyme, 1963a, p. 4). Ainsi *Frontières* pourra affirmer être devenu «une influence positive dans la communauté franco-manitobaine» (Anonyme, 1963b, p. 1). Le journal poursuit ainsi une exhortation de son troisième directeur, Laurent Roy, qui, dans un éditorial intitulé «Survie et vie», s'adressant à la relève et à l'élite en place, prônait l'abandon d'une attitude défensive par rapport à la situation minoritaire et un engagement plus positif, davantage proactif:

[...] La bataille défensive que nous avons menée jusqu'ici nous a fait reculer [...]
Laissons notre complexe de minorité et vivons fièrement.
Nous trouverons là nos armes, notre autonomie et nos intérêts (Roy, 1962, p. 4).

Ce sera une lutte difficile, mais consciente:

Mis à part le fait qu'il soit limité dans son budget et son tirage, de telle sorte qu'il devient presque impossible [*sic*] de le faire beaucoup circuler, *Frontières* se butte à une mentalité sociale souvent trop fermée. Un tel public n'encourage pas beaucoup une activité journalistique évoluée [...] (Anonyme, 1965a, p. 7)

DÉBUTS

Le premier numéro de *Frontières* voit le jour en novembre 1960. Le nom du journal peut sembler restrictif, mais son premier directeur explique que le nom a été inspiré par une parole de John F. Kennedy: «[C]e n'est pas en arrière des frontières qu'il faut combattre mais au front, là où se livre la bataille» (Auger,

1960, p. 1). Cela donne le ton, sinon d'un programme, du moins d'une approche déterminée.

En fait, le précédent journal étudiant, *Mon Collège*, avait cessé sa publication trois ans auparavant. C'est dans ce vide qu'apparaît ce que le président de l'Association des élèves³ qualifie du «plus important projet de l'A.E.C.S.B. depuis quelque temps». Lorsque le président précise que ce sera «un journal des élèves, fait par les élèves, pour les élèves» (McDonald, 1960, p. 7), c'est plus qu'un beau souhait. Le journal sera imprimé au collège même sur une presse à la main. Ce sera un des charmes du journal pour ceux qui y travailleront.

Il est certain que l'objectif de *Frontières* lorsqu'il est lancé est d'être à l'avant-garde, mais l'activisme prendra quelque temps à s'installer.

On retrouve au cours de la première année tout le pot-pourri évènementiel que j'ai évoqué jusqu'aux exhortations à une vie plus chrétienne. Mais, dès le premier numéro, Raymond Hébert et Michel-Claude Lavoie signent en anglais un article (Hébert et Lavoie, 1960, p. 4) sur le rôle du poète dans la société, rôle clairement anticonformiste où l'individuation passe par une indépendance de pensée qui doit être préservée à tout coup.

Dans le volume 1 (n^{os} 3 et 4) s'élève déjà un débat sur la place de la religion au Collège et «une atmosphère trop religieuse» qui y règne (Tremblay, 1961, p. 3). Le texte «Espérons...», signé Gérald Tremblay, estime qu'au niveau universitaire, «la religion devrait être un cours facultatif ou supprimé» (Tremblay, 1961, p. 3). C'est un débat qui se poursuivra tout au cours de l'existence du journal, et de fait, à ses débuts, *Frontières*, dans le discours de ses collaborateurs, ancre son engagement pour une transformation de la société franco-manitobaine dans le fondement traditionnel de la langue et de la foi: «Nous nous proposons la survivance de cette race franco-manitobaine; de sa langue, de sa religion catholique» affirme-t-on dans l'éditorial (Muller, 1961, p. 2).

MODERNITÉ

Dès la deuxième année, on lance «Allegro», une chronique sur les arts, car on voit dans ce domaine une ouverture transformatrice. Dans le numéro suivant, Roger Boulet fait

l'«Apologie de l'art moderne» puisque «[l']abstraction trahit chez les artistes de toutes les nations un désir de liberté». D'ailleurs, cet art «est l'image réelle de l'esprit de l'homme d'aujourd'hui» (Boulet, 1961, p. 10).

On trouvera au cours des ans plusieurs signes de cette nécessité de transmettre une image de la modernité. Une photo des Beatles est affichée à la première page du vol. 5 (n° 1), accompagnée d'une citation de John Lennon («ours is a today image») dans laquelle se reconnaît la génération de *Frontières*: «Leur révolte est notre révolte». Et de préciser le chroniqueur: «Leur ouverture d'esprit, leur enthousiasme, leur indépendance, leur insouciance, et surtout leur franchise et leur sincérité, tout cela nous le partageons» (Boulet, 1964, p. 1).

Peut-être plus significative de la révolution «sensuelle» en cours, cette citation plus tardive, mais davantage rebelle, des Rolling Stones: «I am free to do what I want any old time!» (Monnin, 1966, p. 11). Un éditorial anonyme à la page 2 du vol. 5 (n° 1) affichait déjà un dégoût pour «une atmosphère lourde de moralité», une «attitude puritaine», souhaitant que l'individu soit libre de vivre sa vie telle qu'il l'entend (Anonyme, 1964b, p. 2). C'est un appel à l'individuation dans la masse écrasante de la tradition.

Bien sûr, cet appel à la modernité et à la libéralisation des mœurs rencontre des résistances. Georges Allaire dans «Art ou névrose?» s'en prend au mouvement progressiste, en particulier les diverses formes de l'art moderne: «L'“artiste progressiste” est un névrosé qui se tripote les tripes». Le moderne est avide sans doute de ce que le chroniqueur qualifie de «simple rythme érotique qui nous saisit un moment pour nous abandonner le moment suivant, non pas enrichi mais bien vidé» (Allaire, 1963, p. 13).

Pourtant, il est clair que les cadres sont prêts à éclater. Dans «Tour d'ivoire!», Michel Monnin se penche sur cette «élite de demain» qui se voit souvent critiquée d'être révolutionnaire en raison de ses idées exprimées de plus en plus publiquement:

[...] Et pourquoi? parce que la société franco-manitobaine ou du moins ce qu'il en reste nous a mis dans une petite boîte et elle n'aime pas nous voir agir, nous entendre parler parce que nous voulons être réalistes, parce

que nous voulons être nous-mêmes, parce que nous ne voulons pas vivre dans un conformisme écrasant (Monnin, 1965b, p. 6).

Et bien que les jésuites encouragent les collégiens dans leur engagement sociétal et l'essor de leur pensée, cela ne va pas assez loin pour certains.

[...] Notre milieu est stagnant de nature et il soumet toute volonté de dynamisme à la même défaite. Pour être pleinement justifié dans son existence, le collège devrait définir une politique consciente des problèmes de son milieu et souvent en réaction contre quelques-unes de ses tendances [...] (Anonyme, 1965a, p. 7)

Si, dès les débuts, on entend rouspéter dans la communauté franco-manitobaine, certains reconnaissent que les rédacteurs du journal sont «plus réalistes que je ne l'étais à votre âge». Pierre Raymond ajoute que l'aventure de *Frontières* est audacieuse et admet que «les générations qui vous ont précédés n'eussent pas osé s'[y] lancer» (Raymond, 1961, p. 5).

LE COLLÈGE

Dans son vol. 2 (n° 3), le journal fait le résumé d'une conférence de l'auteur Gérard Bessette qui qualifia «le système des collèges classiques, et l'éducation en général, au Québec, de "janséniste" et dogmatique» (Hébert, 1961, p. 1). Ce discours prévoit la sécularisation et la laïcisation qui s'opéreront au Collège à la fin des années soixante avec le départ des jésuites. Dans une entrevue publiée en janvier 1965, le recteur du Collège est plutôt discret sur la façon de séculariser le collège: un recteur laïque, pas d'appartenance au diocèse, un bureau d'administration laïque? (Monnin, 1965b, p. 9) Plusieurs points d'interrogation, mais selon le recteur, le cours universitaire, lui, est en voie de transformation: «Il y a aussi possibilité qu'un B.A. avec concentration soit introduit au collège» (Monnin, 1965a, p. 9).

Il est clair que le Collège «vit», «bouge», «se transforme» et «s'épanouit», et Roger Tétrault évoquait déjà, en février 1964, le départ possible des jésuites à la tête de l'institution (Tétrault, 1964, p. 4). Le recteur laisse entendre à ses brebis que les transformations et une réorientation des collèges classiques se poursuivront suite au Rapport Parent au Québec et qu'il

pourrait y avoir des répercussions à Saint-Boniface «quant au personnel jésuite appliqué au Collège» (Monnin, 1965a, p. 8).

Les jésuites ne sont pas sans sensibiliser les étudiants à l'arrière-plan. Avec toute la circonspection voulue, le père recteur évoque une partie du conflit avec l'archevêché: le manque de fonds. Le Collège ne peut faire de souscription puisque la Part-à-Dieu du diocèse «empêche toute souscription» (Monnin, 1965a, p. 8)⁴.

MÉDIA ET AUTRES INSTITUTIONS

Frontières, qui se déclara, non sans humour, au début de sa deuxième année «le deuxième plus grand journal français du Manitoba» (Muller, 1961 p. 2), se penche sur l'état de santé de l'hebdomadaire *La Liberté et le Patriote* et y accorde deux pages. On trouve que le doyen de la presse maintient la langue française, mais que l'hebdo «ne se prononçait pas souvent et restait indifférente», car il n'y a pas de «véritable éditorial» ou bien «il manque de dynamisme dans les éditoriaux» (Bisson *et al.*, 1961, p. 8-9). Cette prise de position conduira en août 1964 à la création de la section française du *Courrier de Saint-Boniface* qui se fera la voix de la modernité et du changement opposée au *statu quo* prôné par *La Liberté et le Patriote*, voix de l'archevêché et des dirigeants laïques d'idéologie traditionnelle en place.

Le discours de *Frontières* critique aussi le manque d'actualité franco-manitobaine sur les ondes de CKSB, l'absence de programmation locale à la télévision de Radio-Canada et «un grand manque d'énergie et de vivacité, surtout dans la page éditoriale» de *La Liberté et le Patriote* (Leblanc, 1962b, p. 9).

Un numéro spécial de *Frontières* en 1964 portant sur le bilinguisme pancanadien et la situation scolaire au Manitoba français fait état d'une enquête sociologique (tableaux à l'appui) sur les médias menée auprès des étudiants du Collège de Saint-Boniface et du Collège Saint-Joseph d'Otterburne. Dirigée par le père André Marsan, professeur de sociologie, l'étude estime qu'«[u]ne lutte plus réaliste pour la sauvegarde et l'épanouissement de la culture française au Manitoba devrait nous inciter à améliorer nos Mass Media français» (Marsan *et al.*, 1964, p. 6). On soulève déjà certains éléments-clés que reprendra quelques mois plus tard un article (intitulé «La

Cause») de la première édition du *Courrier de Saint-Boniface*: «[les] programmes de T.V. [sont spécialement] destinés à un public québécois» [Comme quoi dans ce domaine, rien n'a changé depuis – écoutez pour voir!] L'article de trois pages conclut que ce ne sont pas ces émissions de télé

[...] ni des programmes radiophoniques qui intéressent ni jeunes, ni vieux; ni un reportage hebdomadaire de chroniques paroissiales qui remettront sur pied cette fierté d'être Canadien français (Marsan *et al.*, 1964, p. 8).

Le vol 6 (n° 5) se penchera, lui, sur l'«Espoir de renouveau au Cercle Molière»⁵, car «pendant les dernières années, un vide s'est fait», et «[l]es méthodes jadis employées sont maintenant périmées et surannées. Un leader avec un bagage d'idées fraîches, voilà ce qu'il faudrait» (Gélinas, 1966, p. 12). Le rédacteur André Gélinas note par contre que deux jeunes sont en formation, soit Jean-Guy Roy et Roland Mahé: «Espérons que les qualifications de ces deux artistes permettront au Cercle de contribuer au renouveau culturel du Manitoba français» (Gélinas, 1966, p. 12-13).

ARTS ET CULTURE

Le journal termine l'année académique 1962 en lançant une première «Section spéciale sur les arts!» qui occupe les pages 7 à 16 du vol. 2 (n° 6). Cette section préfigure la place prépondérante que prendront les arts au cours de la vie du journal.

Avec la chronique «Allegro», qui se poursuivra quelques années, et d'autres rubriques comme «à voir, lire, entendre», c'est toute une gamme de productions culturelles qui est proposée aux étudiants et aux abonnés de la communauté. Un éventail – dont on ne retrouve pas l'équivalent dans les pages de *La Liberté* – qui porte tout autant sur des productions de langue anglaise que française, sur la musique classique que sur le *rock n' roll*, mais surtout qui verse dans la plus grande modernité, le cinéma de la nouvelle vague, le nouveau roman, le théâtre de l'absurde, les expositions de pointe de passage à Winnipeg. Au fond, c'est à une émancipation culturelle que *Frontières* invite son public de 1960 à 1966, à tel point que Pauline Guénette dans «Gabrielle Roy: une exilée?» demande pourquoi cette auteure se voit célébrée ailleurs alors qu'à Saint-Boniface, «[l]e nom de

Gabrielle Roy est devenu quasi-tabou dans le cercle de l'«élite» du Manitoba» (Guénette, 1962, p. 6).

Le vol. 3 (n° 6) constitue une édition spéciale sur le Collège, et donne un article, titré «Le Collège, centre culturel de St-Boniface», qui note sans ambages:

Depuis longtemps, l'influence du Collège dans le domaine de la culture à St-Boniface va croissant. En effet, les gens de St-Boniface et des alentours y viennent en plus grand nombre que jamais à un nombre toujours grandissant de films, de pièces de théâtre, de conférences et même de cours [...] (Hébert, 1963b, p. 8)

Frontières accorde tout au cours de sa vie une grande importance à la littérature. Il n'est pas inusité de trouver des compositions dans les journaux étudiants, mais à compter de novembre 1964, on ajoute, aux chroniques sur les arts, des suppléments littéraires qui sont insérés comme encart dans le journal. Cette présence littéraire prend une ampleur qui a souvent été critiquée à l'interne⁶. On n'y voit que le babil de «petits philosophes et poètes en vogue. C'est une sorte de crise qu'on passe» (Payment, 1965, p. 12).

Mais ça ne passera pas. La pratique dans *Frontières* était voulue, et le rédacteur en chef du vol. 4⁷, Donald Gilmore, a reconnu volontiers, dans le dernier numéro de l'année académique 1964, que le journal avait pris «une orientation plus artistique» qui ne fera que s'accroître, parce que *Frontières* la considère comme «l'expression la plus importante de notre culture étudiante» et parce que

Frontières ne pouvait prétendre exercer une influence profonde dans les problèmes politiques actuels. C'est pourquoi l'on favorisa beaucoup les essais littéraires, les poèmes, les ébauches philosophiques (Gilmore, 1964, p. 4).

Gilmore ne se trompe pas s'il songe à la politique dans son sens large, mais comme on le pressent et comme le démontre le livre de Raymond Hébert (Hébert, 2012), ces années ont fait bouger la société franco-manitobaine de fond en comble⁸. Le journal *Frontières* était le héraut ou l'avant-garde de cette lutte et a formé plusieurs des instigateurs de la transformation.

À cet égard, notons qu'un numéro d'été paraît en juillet 1963. C'est du zèle. Le journal déborde alors du simple cadre de l'année académique. *Frontières* fait part de réunions tenues au Collège de Saint-Boniface entourant un projet qui fait son chemin. Sous la manchette, «Un projet pour établir un centre culturel prend de l'envergure» – un véritable *scoop* par rapport à l'hebdo *La Liberté et le Patriote* –, se trouvait un dessin architectural d'Étienne Gaboury, près de onze ans avant sa réalisation (Hébert, 1063c).

Les discussions en ce sens se poursuivent au sein du collège, et en 1965, *La Liberté et le Patriote*, sous le titre «Les étudiants de St-Boniface veulent un centre culturel» (Anonyme, 1965b, p. 2), accepte de publier le rapport préparé par l'Association des universitaires du Collège de Saint-Boniface que lui a fait parvenir son président, Paul Savoie. Les étudiants veulent «voir assuré l'épanouissement de la culture française du Manitoba», car «[n]ous, les étudiants du Collège de Saint-Boniface croyons que le problème est aigu et qu'une solution est pressante»⁹.

POLITIQUE

C'est principalement dans les volumes 3, 4 et 5 que se concrétise et s'exprime de la façon la plus étoffée et la plus aiguë la pensée du journal.

Simple rédacteur au volume 2, Raymond Hébert passe à la rédaction en chef au troisième volume sous la direction de Laurent Roy. Dans l'éditorial du numéro 2, «L'élite d'aujourd'hui», Hébert signale que jamais «les étudiants ont-ils été si conscients des problèmes qui nous concernent et, plus particulièrement, des problèmes qui nous assaillent comme Manitobains français». L'éditorial s'en prend aux organisations «un peu mortes», comme l'Association d'éducation des Canadiens français, un ensemble «d'hommes plus ou moins âgés qui se réunissent [pour discuter] de problèmes pertinents peut-être, mais qui nous apparaissent loin des décisions constructives, pratiques, loin de ce qui doit être fait...» Bref, les étudiants sont décidés de «faire entendre [leur] voix dans toutes les organisations» (Hébert, 1962a, p. 12).

De fait, ce numéro pouvait donner l'effet d'un manifeste. «Réveil», à la une, reproduit un discours prononcé par l'étudiant

Paul-Émile Leblanc et rappelle les luttes historiques menées par les Franco-Manitobains, mais déplore qu'en 1962, «cette énergie et cette puissance d'action n'existent plus» (Leblanc, 1962, p. 1). «Réveil» appelle à un renouvellement des forces:

Il nous faut une élite pour construire une économie canadienne française et pour canaliser aussi bien qu'orienter les efforts de la masse.

Il nous faut une élite aussi pour conserver et propager une culture, un esprit français.

Et, mes chers amis, cette élite, c'est nous. C'est vrai que nous ne sommes pas en mesure de fournir un effort systématique et ordonné pour le moment.

Mais il nous faudra le faire *d'ici quatre ou cinq ans* (Leblanc, 1962a, p. 5; nous soulignons).

Et c'est bien ce qui se produira.

Le vol. 3 (n° 4) reproduit sur quatre pages un autre discours que Paul-Émile Leblanc venait de prononcer devant une assemblée des pères du Collège et du clergé franco-manitobain. Leblanc analyse en profondeur la situation du fait français au Manitoba, qu'il qualifie d'être «sinon désespérée du moins précaire» (Leblanc, 1962b, p. 11), soulignant le manque de front commun (il n'y a pas de Société franco-manitobaine), l'absence du sens des affaires (pas de Conseil de développement économique)¹⁰, le besoin de remaniement à l'Association d'éducation dont les «mots d'ordre ne sont ni assez nombreux, ni assez énergiques» (Leblanc, 1962b, p. 8) et qui est sujette à «de la petite politique aux réunions de l'Exécutif de l'Association» (Leblanc, 1962b, p. 9).

Frontières identifie dès lors, comme extrêmement problématique, la pénurie des subsides en éducation et la non-existence de véritables écoles françaises (il n'existe pas de Division scolaire franco-manitobaine)¹¹. On estime que le Collège de Saint-Boniface demeure une des «forteresses de la langue et de la culture française» (Leblanc, 1962b, p. 9) où l'on retrouve «un enthousiasme débordant» (Leblanc, 1962b, p. 10). Pourtant, faisant écho «aux exigences modernes» (Hébert, 1962b, p. 12) lancées dans le numéro précédant de *Frontières*, l'article de Leblanc avise que le Collège doit s'étendre s'il veut s'épanouir, évoquant une expansion du programme universitaire (qui conduira à l'évolution du Collège en Collège universitaire de Saint-Boniface et éventuellement en Université

de Saint-Boniface). Enfin l'article conclut de la nécessité du rassemblement des forces et évoque ce qui se concrétisera avec la Société franco-manitobaine et le Centre culturel franco-manitobain.

Ce qui va provoquer cette union, ce devra être notre presse, nos associations (qui seront un jour, je l'espère, centralisées sous une Association générale des C.F.), ainsi que des réalisations comme la création d'un grand centre canadien-français (Leblanc, 1962b, p. 11).

L'éditorial du vol. 3 (n° 5) poursuit l'attaque. Le journal prend une «ligne d'action». *Frontières* ne se veut pas uniquement un journal interne au Collège, son rôle «c'est de présenter un point de vue étudiant sur les problèmes de notre milieu», non seulement aux étudiants, mais aussi «aux gens d'en dehors» (Hébert, 1963a, p. 2). L'éditorial précise:

[...] En particulier, nous voulons être une épine dans le côté de ceux qui trouvent que tout va bien dans notre milieu, qu'il n'y a aucun changement à apporter à La Liberté par exemple, ou à l'Association [d'Éducation] (Hébert, 1963a, p. 2)

En mars 1964, un numéro est consacré au bilinguisme et à la question des écoles. Michel Monnin, qui avait assisté à une audience publique sur le bilinguisme et le biculturalisme, est offusqué qu'un des orateurs «essaya de nous faire croire que tous les Canadiens Français [*sic*] se faisaient mener par le clergé» (Monnin, 1964, p. 1). Il n'est pas clair dans l'article si le chroniqueur croit que c'est faux ou que la laïcisation des institutions était en marche. Mais dans un éditorial où il se penche sur la question des écoles séparées, Raymond Hébert précise clairement pour la première fois dans *Frontières*: «[...] nous aimerions souligner que nous étudions ce problème du point de vue canadien-français seulement, selon la politique de ce journal de distinguer toujours entre langue et foi» (Hébert, 1964, p. 4). Ainsi, selon *Frontières*, la lutte pour le financement des écoles séparées, entendons catholiques, «n'est pas le problème des Canadiens français pris comme groupe». Le journal milite pour «obtenir des écoles publiques où la langue d'enseignement serait le français» (Hébert, 1964, p. 4).

Le mois suivant, le journal offre des extraits du rapport que l'Association des étudiants du Collège de Saint-Boniface

allait présenter à la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. Les principales recommandations sont:

- 1) que le français soit la langue d'enseignement dans les écoles où les étudiants sont de langue française;
- 2) qu'une distribution scolaire soit faite afin de permettre, dans la mesure du possible, à chaque enfant de recevoir un enseignement primaire et secondaire dans sa langue maternelle... (Anonyme, 1964a, p. 11)¹²

L'année suivante, Jim Ryan revient sur la question et rapporte la première conclusion d'un groupe d'étude rassemblant les étudiants des collèges Saint-Boniface, St. John's, St. Paul's et United:

Nous croyons qu'il est urgent d'établir un système scolaire français non-confessionnel [*sic*] pour former une jeunesse qui soit réellement d'expression française et aussi pour distinguer définitivement dans la communauté française la langue et la foi (Ryan, 1965, p. 1).

Il faut noter que les jésuites encourageaient les collégiens dans l'essor de leur pensée et de leur engagement communautaire. En octobre 1963, *Frontières* résumait avec enthousiasme une conférence du père Alfred Ducharme sur la situation minoritaire. Le conférencier fait appel à une revalorisation pratique du fait français au Manitoba basée sur une «enquête sociologique qui viendrait compléter les informations de l'enquête linguistique de monsieur Dulong [Hébert, 2012, p. 81-83] et d'une enquête sur la situation économique des français du Manitoba» (Roch, 1963, p. 14). Le père Ducharme demande «un plan d'action global, ce que nous n'avons jamais entrepris». Le chroniqueur abonde en ce sens: «Le temps est venu: il faut choisir». Il titre d'ailleurs l'article: «Lutte totale ou abandon total» (Roch, 1963, p 15).

LES DERNIÈRES ANNÉES

À compter du vol. 6, le journal change de format. Les deux premiers numéros du journal sont toujours imprimés sur presse, mais en plus petit format, et comprennent souvent moins de pages que le Supplément littéraire de format 8,5 x 11 imprimé à la Gestetner. À compter du 3^e numéro, c'est tout le journal qui est imprimé sur machine Gestetner. Dès lors, la forme et la présentation du journal offrent une facture moins officielle, et l'apparence un peu feuille de chou semble réduire

l'impact du journal. Signe d'un branle-bas, il y aura au cours de l'année 1965-1966, deux directeurs et quatre rédacteurs en chef différents¹³. Dans le premier numéro, l'éditorial rappelle que «Frontières se considère volontiers comme une troupe d'avant-garde: éclaireurs et promoteurs» (Ledoyen, 1965, p. 2). Mais c'est le début de la fin, car «les numéros se suivent mais ne se ressemblent pas» (Ledoyen, 1966, p. 5). Il ne subsiste dans les archives de l'Université de Saint-Boniface qu'un numéro 3 du vol. 7 qui identifie un directeur, mais aucun rédacteur en chef, ainsi qu'un autre numéro non daté, affichant la même en-tête. Viennent ensuite un *Frontières* daté de décembre 1967 avec une en-tête dessinée à la main, et un *Frontières* daté de février 1968¹⁴, composé d'une feuille recto-verso et d'une note agrafée qui se lit: «Frontières récolte seulement ce que vous semez. Les semeurs sont beaucoup, mais la semence est petite!!!».

Avant que le journal ne disparaisse, quelques articles de frappe sont tout de même publiés. En octobre 1965, on fait paraître «Aux armes» de Michel Monnin qui mérite d'être largement cité:

L'alerte est donnée! Il est temps de se lever et de prendre position. Le temps d'agir arrive à grands pas. Il règne depuis environ six mois, un mécontentement dans le milieu français de St-Boniface au sujet de la question française et de son élite dirigeante [...] (Monnin, 1965c, p. 1)

Monnin estime que le problème du *français* va s'aggravant, et qu'il ne s'agit pas d'une lutte contre les anglophones, mais entre francophones:

[...] Et même plus, c'est une lutte entre générations qui risque d'éclater sous peu au détriment de tous. La question française n'est pas uniquement une question d'écoles, mais aussi une question de culture. Il nous faut des débouchés et des moyens d'expressions [*sic*] qui permettront à notre culture de s'épanouir comme elle le devrait et, si ces débouchés ne s'ouvrent pas sous peu ou ne sont pas offerts, notre jeunesse, et moi le premier, se dirigera vers le Québec (Monnin, 1965c, p. 1).

En fait, la majorité ne s'est pas dirigée vers le Québec, elle est restée pour participer à la révolution tranquille, dont le discours se transmettait petit à petit, à compter de l'automne 1964, des pages de *Frontières* à celles du *Courrier de Saint-*

Boniface, où ceux qui s'étaient formés à l'avant-garde entraient pleinement dans le champ de bataille politique et social, ou tramait la production culturelle qui allait jeter les assises de la modernité de la communauté.

NOTES

1. Certes, l'arrivée d'étudiantes dans un milieu jusqu'alors masculin y était pour quelque chose. Quant au discours véhiculé par les articles de *Frontières*, il était loin du féminisme et paraît fort pudique et presque rétrograde. En fait, cet *essor sensuel* découle sans doute d'une liberté d'expression, d'une liberté tout court, portée par la littérature, la peinture et la musique de la révolution culturelle naissante. Il manifeste aussi un besoin d'individuation et accompagne les grands mouvements de la libération sexuelle des années soixante. Par exemple, le Cahier des finissants de 1966 affichera largement, mais peut-être un peu romantiquement, en mots et en images, les langueurs du vin et de la bonne chère, la dolce vita franco-manitobaine promise. Le message est transparent puisqu'on place en épigraphe à la fin du cahier une citation des *Nourritures terrestres* d'André Gide (*Cahier des finissants*, 1966).
2. Raymond Hébert, en particulier, qui dirigera *Le Courrier de Saint-Boniface*, Roger Boulet qui y contribuera largement, et Bernard Mulaire, illustrateur à *Frontières*, dont les caricatures cinglantes ont capté en moins de mille mots les faits saillants de la révolution.
3. Ainsi nommée en 1960, le nom se modifiera souvent au cours des ans. Le cours classique regroupant les élèves du secondaire et les étudiants universitaires, le journal *Frontières* était l'organe de l'ensemble des collégiens. Aux fins de cet article, le mot *étudiant* représente le corps étudiant. Il est certain toutefois que les plus jeunes élèves trouvent rarement leur voix – à titre d'exemple, la «Tribune libre» (Bibeau, 1961) – dans un journal dirigé par les étudiants universitaires qui s'orientera de plus en plus vers la politique sociale et culturelle.
4. Sur les conflits entre le Collège et l'archevêché au cours des années soixante, voir Hébert (2012, p. 192-212).
5. La plus ancienne troupe de théâtre au Canada, fondée en 1925.
6. Et peut-être à l'externe? Certains suppléments (qui ne sont pas toujours exclusivement littéraires) ne sont pas inclus dans l'abonnement, car «certains articles seront sujets à controverse et intéresseront les collégiens avant tout» ou «pourront heurter le milieu» (Direction, 1965, p. 1). Il semble que le journal lui-même est parfois touché, suite à l'intervention des pères du Collège? ou à une autocensure ciblée?, puisque «plusieurs articles de valeur sont supprimés, pour sauvegarder une certaine réputation collégiale

contre la critique d'un milieu trop conservateur. Les gens se refusent à voir et à comprendre. Par conséquent, une part de l'influence que pourrait exercer *Frontières* [...] est contrefaite [...]» (Anonyme, 1965a, p. 7).

7. Le volume 4 de *Frontières* constituera l'édition la plus importante, quantitativement du moins, publiant 8 numéros.
8. Le directeur du volume 4, Réginald Lacroix, et le rédacteur en chef, Donald Gilmore, étant des pensionnaires au collège, on comprend aisément qu'ils n'avaient pas la liberté de circuler dans la communauté saint-bonifacienne comme les externes du collège et donc d'intervenir aussi aisément dans les débats de l'heure. Toutefois, ce retranchement, si on peut le catégoriser ainsi, aura des retombées bénéfiques. *Frontières* encouragera et facilitera la révolution «culturelle» en ouvrant ses pages à la production artistique, littéraire particulièrement. Certains auteurs, comme Paul Savoie, y publieront leurs premiers textes, et le journal aura ouvert la voie à l'édition franco-manitobaine. Selon Réginald Lacroix, le seul directeur à rester en poste sur deux volumes (1963-1965), *Frontières* «veut embrasser le plus de domaines possible [sic]: la critique des arts, l'essai littéraire, l'ébauche philosophique, la discussion politique...» (Lacroix, 1963, p. 4). La continuité assurée par Lacroix contribuera largement à l'évolution culturelle et au virement de la politique à la culture dans les pages du journal. Dans une conversation avec l'auteur, le rédacteur en chef Donald Gilmore s'est rappelé que cette nouvelle approche «esthétique» a souvent été moquée par certains étudiants plus engagés dans les questions socio-politiques, jugées «importantes», qui allaient par la suite poursuivre la «révolution tranquille» sur ce front. Reste que le quatrième volume de *Frontières* aura aussi publié un nombre d'articles marquants pour l'évolution socio-politique de la communauté franco-manitobaine. D'ailleurs l'affirmation de Gilmore, en 1964, n'est pas si éloignée de l'appel *réaliste* de Paul-Émile Leblanc lancée en 1962, et citée ailleurs dans cet article: «C'est vrai que nous ne sommes pas en mesure de fournir un effort systématique et ordonné pour le moment. Mais il nous faudra le faire d'ici quatre ou cinq ans» (Leblanc, 1962a, p. 5). C'est l'effort que fourniront plusieurs anciens de *Frontières* une fois diplômés et engagés dans la communauté.
9. En 1966, un premier centre culturel ouvrira enfin ses portes. Le Centre culturel de Saint-Boniface (1966-1973) est hébergé dans des salles vacantes de l'Académie Saint-Joseph, avenue de la Cathédrale. En 1974, l'actuel Centre culturel franco-manitobain, incorporé en 1972, situé boulevard Provencher, remplacera son prédécesseur.
10. La Société franco-manitobaine (SFM) sera fondée en 1968, et le Conseil de développement économique, en 1996.

11. La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) sera mise sur pied en 1994.
12. L'article du journal est anonyme, mais le Comité chargé de dresser le rapport était composé de Michel Lagacé, Raymond Hébert et Robert Roch.
13. Les directeurs et rédacteurs en chef de *Frontières*: vol. 1 (1960-1961), Jacques-André Auger (dir.), Pierre Fisette (réd. en chef); vol. 2 (1961-1962), Victor Muller (dir.), Jacques Beauparlant (réd. en chef); vol. 3 (1962-1963), Laurent Roy (dir.), Raymond Hébert (réd. en chef); numéro spécial d'été (1963), Raymond Hébert (dir.), Roger Léveillé (réd. en chef); vol. 4 (1963-1964), Réginald Lacroix (dir.), Donald Gilmore (réd. en chef); vol. 5 (1964-1965), Réginald Lacroix (dir.), Roger Léveillé (réd. en chef, n° 1), Michael McDonald (réd. en chef, n° 2 et subséquents); vol. 6 (1965-1966), Bernard Monnin (dir., n°s 1 et 2), Ronald Ledoyen (réd. en chef, n°s 1 et 2; dir. n° 3 et subséquents), Martial Marcoux (réd. en chef, n° 3), Denis Druwé (réd. en chef, n° 4), Paulette Turenne (réd. en chef, n° 5); vol. 7, Claude Lavertu (dir., n° 3), aucun rédacteur en chef; déc. 1967, Claude Boux (directeur); fév. 1968, aucune direction n'est identifiée.
14. Le numéro de février 1968 est identifié comme «Vol. II» [sic]. Une erreur pour «n° 2»?

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIRE, Georges (1963) «Art ou névrose?», *Frontières*, vol. 4, n° 2, p. 13.
- ANONYME (1963a) «Mise au point sur «La Liberté»», *Frontières*, vol. 3, n° 6, p. 4-5.
- ANONYME (1963b) «UN NUMÉRO D'ÉTÉ, Pourquoi Pas?» [sic], *Frontières*, vol. 4, n° 1, p. 1.
- ANONYME (1964a) «Extraits du rapport de l'A.E.C.S.B.», vol. 4, n° 8, p. 10-11.
- ANONYME (1964b) «Éditorial», *Frontières*, vol. 5, n° 1, p. 2.
- ANONYME (1965a) «Enquête sur *Frontières*», vol. 5, n° 4, p. 7.
- ANONYME (1965b) «Les étudiants de St-Boniface veulent un centre culturel», *La Liberté et le Patriote*, vol. 53, n° 37, p. 2.
- BIBEAU, Louis (1961) «Tribune libre», *Frontières*, vol. 1, n° 3, p. 4.
- BISSON, Raymond, DELAQUIS, Aimé et REY, Robert (1961) «La Liberté et le Patriote», *Frontières*, vol. 2, n° 3, p. 8-9.

- BOULET, Roger (1961) «Apologie de l'art moderne», *Frontières*, vol. 2, n° 2, p. 10.
- _____ (1964) [sans titre], *Frontières*, vol. 5, n° 1, p. 1 et 10.
- DIRECTION, La (1965) [sans titre], *Frontières*, vol. 6, n° 1, Supplément, p. 1.
- GÉLINAS, André (1966) «Espoir de renouveau au Cercle Molière», *Frontières*, vol. 6, n° 5, p. 12-13.
- GILMORE, Donald (1964) «Éditorial», *Frontières*, vol. 4, n° 8, p. 4.
- GUÉNETTE, Pauline (1962) «Gabrielle Roy: une exilée?», *Frontières*, vol. 3, n° 3, p. 6-7.
- HÉBERT, Raymond (1961) «Le visage du Canada français», *Frontières*, vol. 2, n° 3, p. 1 et 10.
- _____ (1962a) «L'Élite d'aujourd'hui», *Frontières*, vol. 3, n° 2, p. 12.
- _____ (1962b) «Alerte aux collégiens», *Frontières*, vol. 3, n° 3, p. 12.
- _____ (1963a) «Jalons», *Frontières*, vol. 3, n° 5, p. 2.
- _____ (1963b) «Le Collège, centre culturel de St-Boniface», *Frontières*, vol. 4, n° 1, p. 1-2.
- _____ (1963c) «Un projet pour établir un centre culturel prend de l'envergure», *Frontières*, vol. 3, n° 6, p. 8-9.
- _____ (1964) «Les écoles séparées: notre problème?», *Frontières*, vol. 4, n° 7, p. 4.
- _____ (2012) *La révolution tranquille au Manitoba français*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 382 p.
- HÉBERT, Raymond et LAVOIE, Michel-Claude (1960) «The Poet in Canada», *Frontières*, vol. 1, n° 1, p. 4.
- LACROIX, Réginald (1963) «Éditorial», *Frontières*, vol. 4, n° 2, p. 4.
- LEBLANC, Paul-Émile (1962a) «Réveil», *Frontières*, vol. 3, n° 2, p. 1 et 5.
- _____ (1962b) «Point de vue d'un étudiant: «Cette cause nous réserve du sang, de la sueur et des larmes»», *Frontières*, vol. 3, n° 4, p. 8-11.
- LEDOYEN, Ronald (1965) «Éditorial», *Frontières*, vol. 6, n° 1, p. 2 et 3.
- _____ (1966) [sans titre], *Frontières*, vol. 6, n° 5, p. 5.

- LÉVEILLÉ, J.R. (2008) «Saint-Boniface, le Collège et la modernité culturelle», dans FAUCHON, André et HARVEY, Carol J. (dir.) *Saint-Boniface 1908 -2008: reflets d'une ville*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 169-175.
- MCDONALD, Robert (1960) «A.E.C.S.B.», *Frontières*, vol. 1, n° 1, p. 7.
- MARSAN, André, ALLAIRE, Georges, BISSON, Raymond *et al.* (1964) «Enquête d'opinion sur le fait français» *Frontières*, vol. 4, n° 8, p. 6-8.
- MONNIN, Michel (1964) «Je tiens à demeurer canadien», *Frontières*, vol. 4, n° 7, p. 1, 7-8.
- _____ (1965a) «L'interview du Rév. P. Recteur», *Frontières*, vol. 5, n° 4, p. 8-9.
- _____ (1965b) «Tour d'ivoire!», *Frontières*, vol. 5, n° 6, p. 6.
- _____ (1965c) «Aux armes», *Frontières*, vol. 6, n° 1, p. 1 et 3.
- _____ (1966) [sans titre], *Frontières*, vol. 6, n° 4, p. 11-12.
- MULLER, Victor (1961) «Éditorial», *Frontières*, vol. 2, n° 1, p. 2.
- PAYMENT, Diane (1965) «La nécessité d'un système scolaire au Collège de Saint-Boniface», *Frontières*, vol. 5, n° 4, p. 12.
- R. P. (1961) «Tribune libre», *Frontières*, vol. 1, n° 3, p. 4.
- RAYMOND, Pierre (1961) «Lettre aux rédacteurs», *Frontières*, vol. 2, n° 4, p. 5.
- ROCH, Robert (1963) «Lutte totale ou abandon total», *Frontières*, vol. 4, n° 2, p. 14-15.
- ROY, Laurent (1962) «Survie et vie», *Frontières*, vol. 3, n° 3, p. 4.
- RYAN, Jim (1965) «Le collège de Saint-Boniface: mythe ou réalité», *Frontières*, vol. 6, n° 2, p. 1.
- TÉTRAULT, Roger (1964) «Mon Collège...», *Frontières*, vol. 4, n° 6, p. 4.
- TREMBLAY, Gérald (1961) «Espérons...», *Frontières*, vol. 1, n° 3, p. 1 et 3.